

En collaboration avec le service de la consommation et des affaires vétérinaires et le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

**Aux enseignant-e-s  
titulaires d'une 3P**

**Association genevoise de  
Prévention des Accidents par Morsure  
de chien (PAM-Ge)**

Gd-Lancy, le 6 septembre 2021



Cours de **Prévention des Accidents par Morsure de chien**  
à Genève (PAM)

### **Quel est le but du cours ?**

Le but général du cours est de diminuer le nombre d'accidents par morsure de chien en apprenant aux enfants à se comporter de façon adaptée en présence d'un chien connu ou inconnu, dans diverses situations.

### **A qui est-il destiné ?**

Aux enfants scolarisés en 3P.

### **Combien de temps dure-t-il ?**

Une période de 60 minutes.

### **Quelle infrastructure nécessite-t-il ?**

Une salle de rythmique, gymnastique ou l'équivalent, mais **la salle doit être vide.**

***(merci d'éviter les sols glissants)***

### **Quel est le déroulement d'une leçon ?**

Quatre animateurs dûment formés dispensent le cours : deux d'entre eux sont accompagnés de leur chien, un animateur est déguisé en chien nommé Truf et un animateur présente les différentes situations.

Sept situations sont traitées, telles que : un chien en liberté aborde l'enfant, l'enfant désire caresser un chien tenu en laisse par son propriétaire, l'enfant tombe par terre à côté d'un chien.

Sous forme de jeux de rôle, les animateurs montrent d'abord les situations aux enfants, qui sont ensuite invités à venir reproduire les comportements adaptés, d'abord face à Truf, puis pour ceux qui le souhaitent, en présence des chiens.

Au terme du cours, la brochure « Truf' viens... » est distribuée aux élèves.

Une série d'exercices écrits est fournie aux enseignants qui le désirent.

### **Ce cours est-il obligatoire ?**

Non, seuls les enseignants intéressés et s'étant inscrits auprès de l'association peuvent en bénéficier.

### **Inscriptions**

En renvoyant par courrier ou par fax la fiche d'inscription ci-jointe au secrétariat de l'association.

### **Informations supplémentaires**

Olivia Gros, Présidente PAM-Ge

079 321 44 86

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) 022 546 56 00